

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

# Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 98

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2733 - Prix : 1€

## Éditorial

**Un seul remède  
contre le virus du  
profit : les luttes  
collectives !**

**Nouveau porte-  
avions: pour  
quelques milliards de  
plus** *Page 3*

**Climat et référendum:  
le gadget  
constitutionnel de  
Macron** *Page 5*

**IVG : un timide pas  
en avant** *Page 7*

**1848 : abolition de  
l'esclavage à La  
Réunion. Et après ?** *Page 9*

## Inde

**Les agriculteurs  
contre les lois du  
marché** *Page 11*

# Contre le capitalo-virus



Han Soete - Solidaires

## Un seul remède contre le virus du profit : les luttes collectives !

Reprise du nombre de contaminations en France et dans toute l'Europe ; découverte en Grande-Bretagne d'une nouvelle souche du virus, peut-être plus contagieuse ; menace d'une troisième vague en janvier : malgré la campagne de vaccination, sur le point d'être lancée, les nuages s'amoncellent sur 2021 !

La lutte contre l'épidémie est contradictoire et inefficace, et ce dans l'écrasante majorité des pays riches et développés, parce qu'elle est menée en fonction des intérêts de la classe capitaliste.

Au nom de la lutte sanitaire, le Premier ministre Castex nous dit, presque par le menu, comment il faut passer les fêtes de fin d'année. Mais il n'impose rien au grand patronat qui concentre des centaines ou des milliers de travailleurs dans ses usines, ses grands magasins, ses abattoirs ou ses entrepôts.

Pour l'exploitation capitaliste, il n'y a pas de couvre-feu. Ce sont les heures supplémentaires à la pelle, des samedis et des nuits travaillés. Et lorsque les gestes barrières, la distanciation physique et les désinfections ralentissent la production et les cadences, eh bien, ils sont supprimés !

Parce qu'il ne faut pas que la lutte sanitaire diminue les profits, le gouvernement laisse le virus circuler dans les entreprises. Mais, pour contenir l'épidémie autant que possible, il va traquer le Covid dans les moindres recoins de nos vies privées et sacrifier les petits commerçants ou le secteur de la culture.

Le gouvernement demande de la solidarité et un effort collectif. Mais, comme toujours dans cette société capitaliste, les efforts et les sacrifices sont demandés aux classes laborieuses. Et la minorité capitaliste tire les marrons du feu !

Face à l'épidémie, il n'y a déjà pas d'égalité entre riches et pauvres. Dans les entreprises, ce sont les salariés qui courent le risque de tomber malades, pas les actionnaires, bien à l'abri et confinés autant qu'ils veulent ! Et, en plus du Covid, les travailleurs ont à subir la lutte de classe et la cupidité du grand patronat.

La dégradation des conditions d'existence de millions de femmes et d'hommes, l'explosion du chômage et les pertes de salaire dues au chômage partiel ne doivent rien au virus. Elles sont la conséquence de l'avidité et du parasitisme de la grande bourgeoisie.

Des centaines de milliers de salariés vont passer les fêtes dans l'angoisse du lendemain, parce qu'ils ont perdu leur travail ou craignent d'être licenciés. Des millions d'autres croulent sous les dettes et les impayés et ne peuvent remplir leur frigo que grâce aux associations caritatives. Pourquoi ? Parce que les actionnaires de ces grands groupes demandent que leurs dividendes soient garantis !

Quand l'enseigne d'ameublement Alinéa supprime la moitié de ses 2000 emplois, c'est pour le bonheur de ses actionnaires, dont la famille Mulliez, 6e fortune française. Danone, qui a gagné plus d'un milliard au premier semestre, supprime 2000 emplois, pour ne pas décevoir ses actionnaires. On peut en dire autant d'Auchan, de Bridgestone, d'Elior, de General Electric...

La grande bourgeoisie est secourue de mille façons par le gouvernement. Elle est arrosée de prêts garantis par l'État, c'est-à-dire d'argent gratuit. Et cela ne lui suffit pas ! Pour augmenter toujours et encore la rentabilité de ses capitaux, elle s'en prend à ses salariés, à ses intérimaires et ses sous-traitants. Et pour elle, c'est Noël avant Noël !

La Bourse de Wall Street a, en effet, battu des records ces dernières semaines, et celle de Paris a connu une remontée fulgurante. En 2020, les actionnaires du CAC40 devaient toucher 54 milliards de dividendes, en pleine crise ! Et combien a rapporté le Black Friday aux grandes chaînes de distribution ou à Amazon ? Combien rapportent les millions de tests aux laboratoires et aux multinationales de la pharmacie ? Combien toucheront-ils pour les vaccins ?

Crise ou pas crise, le champagne et les milliards coulent à flots sur la bourgeoisie. Pour ceux qui possèdent du capital, les crises sont des façons comme une autre de faire de l'argent. Alors, il faut que les travailleurs aillent chercher cet argent et qu'il serve aux emplois, aux salaires, aux retraites, à l'éducation, à la santé, aux transports en commun, c'est-à-dire à la société !

## Logement : colère de ministre

La ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, s'en est prise le 7 décembre aux maires qui disent que le logement social « c'est bien, mais pas chez eux » et préfèrent payer une amende plutôt que d'en construire suffisamment pour atteindre 25 ou 30 % de l'ensemble des logements de leur commune en 2025.

Bien sûr, c'est choquant, mais c'est l'arbre qui cache la forêt, c'est-à-dire la carence de l'État pour construire des logements accessibles. Car, malgré les milliards distribués pour « relancer l'économie », il n'est pas prévu d'attribuer ne serait-ce

qu'une petite partie du Budget à la construction de logements à prix coûtant, ni même d'annuler la ponction des APL d'au moins 1,3 milliard d'euros par an sur les organismes HLM. Il n'est pas non plus envisageable de limiter le profit des géants du BTP et des promoteurs.

Non seulement l'État a très fortement diminué sa politique de construction de logements accessibles, mais il est bien incapable de lutter sérieusement contre les lois du marché capitaliste qui éloignent de plus en plus de catégories populaires des centres-villes. Reste à la ministre

la faculté de faire les gros yeux aux maires qui ne veulent pas de pauvres chez eux. Mais, même sur ce terrain qui n'engage ni son budget ni les profits de l'immobilier, il n'est pas question de mesures vraiment efficaces.

En revanche, quand des maires prennent une initiative en faveur de la population, comme par exemple un arrêté pour interdire les expulsions locatives ou l'usage du glyphosate, l'État ne se prive pas de faire casser leurs décisions par les tribunaux.

## Nouveau porte-avions : pour quelques milliards de plus

Le 8 décembre, Macron a confirmé la construction d'un nouveau porte-avions à propulsion nucléaire. Un milliard d'euros sera débloqué pour les études préparatoires d'ici 2025. Les estimations les plus raisonnables parlent d'un coût total d'au moins dix milliards d'euros, et ce genre de plafond est fait pour être crevé à plusieurs reprises.

En se déplaçant pour l'occasion à l'usine Framatome, spécialisée dans la fabrication de chaudières nucléaires militaires et civiles, Macron a voulu montrer que l'État continuait à soutenir cette filière, bien que la question des déchets soit sans solution, pas plus que celle du démantèlement des vieilles centrales.

A son échelle, l'État français se donne les moyens d'intervenir sur toutes les mers et à des centaines de kilomètres à l'intérieur des terres, comme il l'a fait de la Libye à l'Irak, de l'Afghanistan à la Yougoslavie, partout où des avions décollant du Charles-de-Gaulle sont allés jeter des bombes et tirer des missiles.

À la suite de tous ses prédécesseurs, Macron a affirmé que sur le nucléaire reposent « la dissuasion, les sous-marins, notre porte-avions,

*tout ce qui fait que la France est une puissance indépendante, écoutée, respectée* ». Les porte-parole de la marine sont depuis quelque temps un peu plus précis que le président. Ils soulignent que, alors que le *Charles-de-Gaulle* n'avait eu à bombarder que des populations incapables de riposter, le prochain porte-avions devait se préparer à de réelles batailles navales. D'où l'augmentation de sa taille, de sa puissance et de celle des avions embarqués. Les escarmouches et les manœuvres d'intimidation contre des navires turcs en Méditerranée donnent quelque poids aux

discours des amiraux. La course aux armements navals qui s'intensifie sur la planète entière confirme leurs sinistres prédictions.

Un seul discours de Macron aura ainsi fourni un condensé de la stupidité criminelle du système social qu'il défend : les milliards d'argent public qui manquent cruellement ailleurs sont engloutis pour soutenir des industriels irresponsables ; et, en même temps, une arme de terreur est mise en chantier pour défendre la part de chair fraîche que quelques capitalistes veulent conserver sur le marché mondial.

### PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ**  
**VENDREDI 8 JANVIER de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT**  
**SAMEDI 16 JANVIER de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE**  
**SAMEDI 30 JANVIER de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON**  
**DIMANCHE 31 JANVIER de 8H30 à 10H00**



## Le gouvernement serre la vis aux chômeurs

Une des mesures contenues dans le projet de loi de finances 2021, voté le 16 décembre, prévoit le renforcement du contrôle des chômeurs. Pôle emploi pourra obtenir des informations auprès des organismes de crédit, des fournisseurs de gaz et d'électricité, afin de vérifier l'identité et le lieu de résidence des demandeurs d'emploi.

Dans le même temps, le budget consacré à la lutte contre la fraude fiscale baisse de 8 millions d'euros. Dur envers les chômeurs, laxiste envers les riches fraudeurs, le budget est à l'image de la politique gouvernementale.

## Plus d'élèves, moins de professeurs

Le ministère de l'Éducation nationale prévoit de supprimer 1 800 emplois d'enseignants pour septembre 2021 dans les collèges et les lycées, alors que 43 518 élèves supplémentaires y sont attendus.

Pour encadrer ces élèves plus nombreux, Blanquer compte sur les heures supplémentaires réalisées par les enseignants déjà en poste. Effectivement depuis avril 2019, les directions d'établissements peuvent leur imposer deux heures supplémentaires, au lieu d'une heure auparavant. Cela implique aussi de surcharger les effectifs des classes.

Dégradation des conditions d'en-

seignement, risques sanitaires accrus, les conséquences sont prévisibles. Le gouvernement a déjà commencé à faire payer à la population les milliards dépensés pour sauver les profits du grand patronat.



## Police : les preuves d'amour du gouvernement

Les syndicats de police ont été reçus le 18 décembre par le ministre de l'Intérieur Darmanin. Cherchant à répondre au mouvement de protestation qui agite une partie de la police depuis plusieurs semaines, il a confirmé la mise en œuvre de mesures promises en décembre.

Des actions de policiers se sont en effet multipliées après l'interview de Macron au média Brut le 4 décembre où, reconnaissant que les contrôles au faciès sont une réalité, il les a qualifiés d'« insoutenables ». Des policiers se sont livrés à des contrôles systématiques de voitures à Melun, Marseille ou Dijon, quitte à provoquer des embouteillages. Dans d'autres villes, ils ont au contraire mené une grève du contrôle. Des manifestations nocturnes de policiers ont eu lieu devant l'Arc de triomphe, devant le palais de justice de Tours, ou devant le domicile de la maire de Rennes. En Isère, des demandes de rupture conventionnelle ont été déposées par une partie des agents.

En annonçant la tenue d'un « Beauvau de la sécurité » en janvier, le gouvernement avait déjà fait un geste en direction des syndicats de policiers. Mais ceux-ci voulaient sans attendre pouvoir présenter à leurs



adhérents des mesures concrètes. Le gouvernement a donc annoncé la prise en charge de la complémentaire santé, la gratuité du transport domicile-travail et la création d'un « observatoire de la réponse pénale aux faits commis contre les forces de l'ordre ». Le syndicat Alliance, majoritaire dans la police, s'en est félicité, en clamant : « *Le rapport de force a payé .* »

L'avenir dira si ces mesures suffiront à calmer les policiers. En tout cas, l'attitude de Darmanin ne peut que les encourager à se sentir tout permis. Le gouvernement en est tout à fait conscient, mais contre la population il a trop besoin de pouvoir utiliser la politique de la matraque pour se mettre à dos ceux qui la manient.

## Sans-papiers : l'Union européenne contre les migrants

À l'occasion de la journée internationale des migrants, pour la quatrième fois en un an, des milliers de sans-papiers ont ainsi manifesté dans une cinquantaine de villes pour exiger leur régularisation, la fermeture des centres de rétention administrative, des logements dignes et un accès à la santé.

Ils dénonçaient aussi l'aggravation de leurs conditions de vie, rendues encore plus précaires avec la crise sanitaire. Dans la restauration, le bâtiment, le nettoyage, la livraison, ils sont des dizaines de milliers à travailler sans contrat, parfois pour quelques euros et à la merci d'un contrôle de police. La fermeture des restaurants et de nombreuses entreprises, la mise en sommeil de chantiers de construction ont laissé sans ressources des milliers d'entre eux. D'autres ont été « en première

ligne » face au virus pendant les confinements, dans le nettoyage ou la livraison.

La France n'est bien sûr pas le seul État à rendre la vie impossible à des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. *Un Livre noir* de 1 500 pages réalisé par plusieurs ONG, dénonce ainsi les pratiques barbares exercées aux frontières de l'Union européenne contre les migrants : vol, enfermement, tirs pour effrayer, signatures extorquées sur des documents non traduits... Des immigrés y racontent comment ils ont été « *traînés par terre comme des ordures* », « *poussés dans une rivière et arrosés de cailloux* » ou confrontés à des chiens, par les gardes-frontières et les policiers. Le rapport souligne particulièrement les agissements de la Hongrie ou de la Croatie.

Cette politique inhumaine vaut à

des centaines de milliers de personnes d'être pourchassées par la police, battues et enfermées dans des camps en attendant une hypothétique régularisation, quand elles ne meurent pas en cours de route. Et si elles parviennent à passer au travers des mailles du filet, c'est pour être d'autant plus exploitées qu'elles peuvent rester des années sans papiers.

Celles et ceux qui se battent pour leurs droits ont donc mille fois raison et leur combat est celui de tous les travailleurs.



## Climat et référendum : le gadget constitutionnel de Macron

Pris en défaut devant la Convention Citoyenne pour le Climat, Macron a annoncé un référendum pour intégrer le climat à la Constitution. Quand Macron avait réuni en convention 150 citoyens tirés au sort, dans la foulée du mouvement des gilets jaunes, c'était à l'en croire pour animer un « grand débat national » avec de « vrais gens ». Il voulait avoir l'air de faire écho au mouvement des gilets jaunes, pour mieux faire passer à la trappe leurs revendications sociales.

Macron avait procédé à un nouvel exercice de communication quand la Convention avait rendu ses conclusions. Il avait promis de les retenir « sans filtre ». Mais peu après il les enterra, assénant avec mépris : ce n'est pas « parce que 150 citoyens ont écrit un truc » que « c'est la Bible ou le Coran ».

Le chef de l'État tente maintenant de rattraper ce faux pas en sortant de son chapeau ce référendum-gadget. C'est, en fait, un attrape-nigaud.



Mais, même à supposer qu'un référendum ait lieu et recueille la majorité, même si la Constitution était modifiée pour y intégrer que « la république garantit la préservation de la biodiversité, de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique », qu'est-ce que cela changerait pour la population, y compris dans le domaine du climat ?

Rappelons que la Constitution actuelle stipule que la France est une «

république sociale » et, comble de dérision, affirme dans ses versions de 1946 et de 1958 que « chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ». Ce « droit » et ce caractère « social », des générations de travailleurs (et de chômeurs) ont pu les apprécier à leur juste valeur. Alors, ce n'est pas un article de plus dans la Constitution qui empêchera la mer de monter.



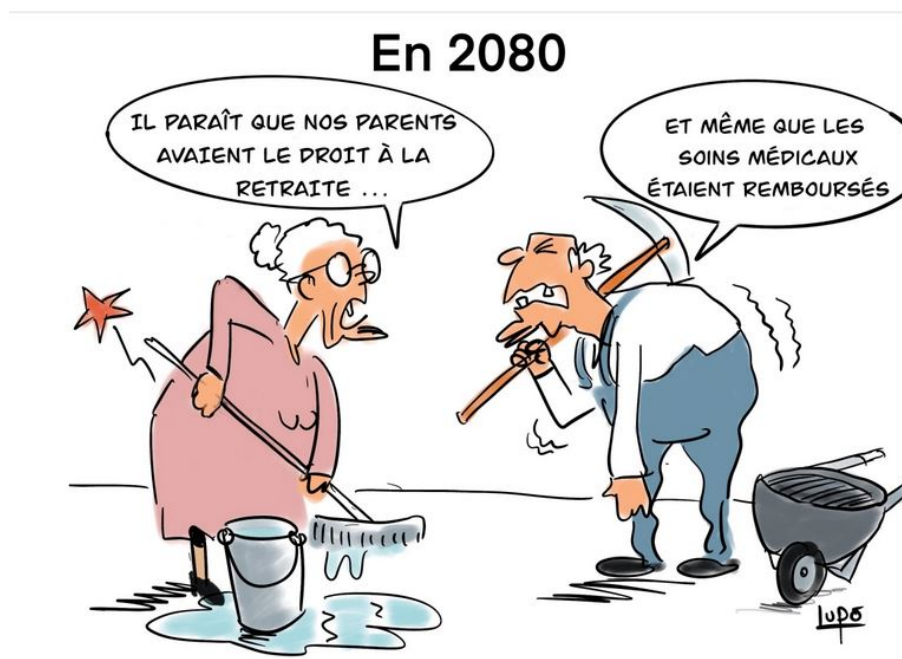
## Retraités : la bourse ou la vie

En moyenne, chaque mois, les dépenses de santé et de mutuelle, d'aménagement du domicile en fonction de la perte d'autonomie, d'aide à domicile, de portage de repas, d'abonnement téléphonique, de transport, seraient de 584 euros pour les jeunes retraités de 64 à 74 ans, puis de 740 euros pour la tranche d'âge de 75 à 84 ans, et monteraient à 1 836 euros pour les plus de 85 ans. Cela n'inclut pas les dépenses de loyer, les impôts, la nourriture ou les loisirs.

Ces dépenses sont à assurer avec une retraite, tous régimes confondus, qui se monte en moyenne à 1 382 euros net par mois. Il manque donc 454 euros chaque mois à un retraité moyen de plus de 85 ans, s'il souhaite rester chez lui !

Lorsqu'ils sont contraints de quitter leur domicile pour une maison de retraite ou un Ehpad, les seniors ne sont pas mieux lotis. En moyenne, la maison de retraite coûte de 1 500 euros par mois en milieu rural à 2 900 euros en ville, et l'Ehpad de 2 000 à 5 000 euros.

Ces sommes sont bien au-dessus de la retraite moyenne et hors de portée des retraités pauvres. Or les femmes retraitées touchent en moyenne une pension inférieure de



40 % à celle des hommes.

Il est encore moins possible de vivre décemment pour le demi-million de bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), qui remplace le minimum-vieillesse et se monte à 903 euros par mois. Même si Macron tenait sa promesse de la retraite minimum à 1 000 euros, on serait encore loin du compte.

En réalité, le montant des pensions a tendance à baisser sous l'effet des réformes successives qui toutes repoussent l'âge de départ en retraite.

Partir à la retraite sans avoir validé tous ses trimestres est de plus en plus fréquent et il en découle des décotes et des pensions amputées. La dernière en date des réformes des retraites, que Macron n'a pas abandonné l'idée de faire adopter sous son quinquennat, ne pourrait qu'aggraver les choses.

Une société qui permet aux milliardaires d'accumuler des fortunes, pendant qu'elle ne permet pas à tous les vieux travailleurs de vivre dignement, est à changer de fond en comble.

## La Réunion : région la plus endettée de France

Le président de la Région Réunion, Didier Robert, a affiché un semblant d'auto-satisfaction à l'annonce de la notation des obligations financières de la collectivité régionale.

La note F1 est retenue pour le court terme, c'est-à-dire que la Région pourra rembourser ses échéances de l'année, mais que des incertitudes existent. Car si tout allait aussi bien qu'il l'affiche pour la Région, elle aurait obtenu la note F1+. Pour ce qui est du long terme la notation est A-. Donc l'organisme de notation considère que des risques existent sur le long terme. Une bonne note aurait été un AA ou un AAA.

C'est d'ailleurs une des plus mauvaises notes des régions françaises.

Cette note médiocre se traduira par un manque de confiance des banques à l'égard de la collectivité et obligera la Région à emprunter à des taux plus élevés sur le marché.

Cette faiblesse de la notation de la Région Réunion, en dessous de la moyenne nationale est, entre autre, la conséquence d'un endettement pharaonique dû aux largesses dont la Région a fait preuve à l'égard du groupement d'entreprises chargé de la réalisation de la nouvelle route du littoral pour laquelle une tonne de roche a coûté plus cher qu'une tonne de canne. Largesses qui ont fait la

fortune des patrons transporteurs et du BTP.

L'endettement de la Région est ainsi passé de 314 millions en 2014 à 1200 millions en 2018 et atteindra vraisemblablement 1500 millions en 2023.

Didier Robert et la clique de patrons qui se sont enrichis n'hésiteront pas à faire payer la facture à la population. Les travailleurs, les petits commerçants, les petits artisans et les chômeurs ont intérêt à se souvenir que de l'argent il y en a dans les caisses du patronat !

## Musées régionaux : une action payante !

Mardi 23 décembre une trentaine de salariés des musées de La Réunion ont manifesté devant la Cité du Volcan à la Plaine des Cafres pour protester contre la décision de leur direction de supprimer une prime qu'ils avaient obtenue en 2013 « pour compenser certains avantages qui avaient été perdus à l'époque et concernait 40 employés à hauteur de

50 à 130 euros » (Zinfos974 du 23 décembre 2020).

Décision d'autant plus choquante que la direction de cette SPL (société publique locale) avaient octroyé à ses proches de généreuses augmentations !

Grâce à leur mobilisation, ces travailleurs n'ont pas seulement obligé la direction de la SPL des Musées ré-

gionaux à maintenir cette prime, ils l'ont aussi contrainte à augmenter sa prise en charge de leur mutuelle à partir d'avril 2021 de 62 à 65% et à négocier 100 euros par an et par salarié dans le cadre du budget social pour 2021.

Il n'y a rien de tel que l'action collective des travailleurs pour faire reculer les patrons !

## Trésor public : toujours moins d'emplois et de lieux d'accueil



Les salariés de ce service public d'État ont encore manifesté ce mois de décembre pour dénoncer la décision de leur direction (la DRIF) de supprimer 10 emplois supplémentaires en 2021 à La Réunion. Ces suppressions de postes font suite aux 31 supprimés ces quatre dernières années dans l'île.

Le résultat de ces coupes claires dans les effectifs ne se sont pas fait attendre. Les « points de contacts » ouverts auprès de la Française des Jeux sont loin d'être capables de répondre aux attentes des contribuables. Certains paiements n'y sont plus possibles. Quant à la mise en

place du nouveau « réseau de proximité », tant vanté par Macron, il va se traduire au final par la suppression de 13 points de contact dans l'île.

Voilà à quoi mènent les réformes du gouvernement destinées, selon lui, à « faciliter la vie des Français » ! Ces économies de bouts de chandelles transforment, au contraire, la vie des plus pauvres en contrariétés permanentes, le coût de ces « services » de plus en plus cher, car leur gestion est confiée aux opérateurs privés qui ne se gênent pas pour prendre leur part au passage.

## IVG : un timide pas en avant

Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) vient de rendre un avis favorable à la proposition de loi adoptée à l'Assemblée nationale en octobre, qui vise notamment à allonger les délais légaux pour recourir à l'interruption volontaire de grossesse.

Alors que la proposition de loi avait été adoptée à la majorité dès la première lecture, le gouvernement a fait appel au CCNE pour temporiser, prétextant que tout le monde n'était pas d'accord sur le sujet. D'ailleurs, la manœuvre a en partie réussi puisque, si le comité a approuvé l'allongement des délais, il a en revanche demandé le maintien de la clause de conscience, qui permet aux médecins de refuser de pratiquer une

IVG. Les femmes pourront donc avorter... à condition qu'elles trouvent un médecin qui accepte de le faire.

La question est en effet celle des moyens, alors que le nombre de centres pratiquant l'IVG ne cesse de diminuer – moins 8 % en dix ans – et que 3 000 à 5 000 femmes sont contraintes chaque année d'aller avorter à l'étranger. Rappelons au passage que même l'allongement des délais légaux de 12 à 14 semaines reste très en deçà de ce qui se fait dans certains pays européens : aux Pays-Bas ou en Espagne, il est possible de pratiquer une IVG jusqu'à 22 semaines de grossesse.

Si la proposition de loi est adoptée – et rien n'est encore joué,

puisqu'elle doit encore être examinée par le Sénat –, elle ne changera pas fondamentalement la situation des femmes cherchant à avorter, surtout si aucun crédit n'est alloué à la défense de ce droit élémentaire des femmes à disposer de leur corps. Il est vrai qu'il est attaqué un peu partout en Europe, à commencer par la Pologne, où des milliers de femmes protestent actuellement contre l'interdiction quasi totale de l'avortement. Avec cette loi, le gouvernement français se donne donc à bon compte des allures progressistes, tout en limitant sa mise en pratique pour plaire à la partie la plus réactionnaire de son électorat.

## Le cœur des hypocrites

À l'annonce du décès d'Yvan Hoarau, le secrétaire général de la CGTR, les responsables syndicaux et politiques ont fait part de leurs messages d'amitié et de condoléances.

Les responsables patronaux se sont aussi fendus de leurs communiqués, saluant « l'esprit de dialogue »

du militant décédé.

Toutes les militantes et tous les militants de la CGTR qui subissent en permanence la répression patronale et perdent parfois jusqu'à leur emploi dans le combat qu'ils mènent pour améliorer le sort des travailleurs, apprécieront !

Le discours hypocrite et de circonstance de ces exploitateurs ne nous fera pas oublier ce dont ils sont capables pour maintenir la classe ouvrière en esclavage et pour profiter au maximum de son travail !



### SAINT-PIERRE

Les pompiers de Saint-Pierre en avaient assez d'enchaîner des journées de 24 heures en astreinte, mais payées 17 h 44, d'autant plus qu'à Saint-Denis, leurs camarades ont obtenu que ces journées soient

#### Les pompiers en colère

ramenées à 12 heures.

Ils ont calculé qu'ils donnaient ainsi 550 heures de travail gratuites au SDIS.

Mardi 22 décembre, ils ont débrayé pour exiger d'être traités

dignement et en avertissant leur employeur qu'ils étaient prêts à remettre ça si leur situation ne changeait pas rapidement.

### LE TAMPON

#### Lutte contre le chômage ou exploitation de la misère ?

Au Tampon, le maire, TAK, a décidé de lutter contre l'errance animale en recrutant des jeunes en Contrats civiques, c'est-à-dire

payés quelques centaines d'euros par mois, à peine au-dessus d'un RSA, dont la plus grande partie est financée par l'État.

Avec TAK, les jeunes n'ont pas fini d'... errer de contrats précaires en contrats précaires !

### BRAS-PANON

#### Les priorités du nouveau maire

À l'heure où les précipitations sont en baisse, les rivières presque à sec et que nombre de mairies sont amenées à procéder à des coupures d'eau pour en reconstituer les réserves, le nouveau maire de Bras-Panon, soutenu par les autres élus de la Cirest, envi-

sage de construire... un golf à neuf trous sur l'ancienne carrière d'Holcim située sur sa commune. La gestion du golf sera confiée bien sûr à un opérateur privé.

À défaut de répondre aux attentes de la population en matière de logements sociaux ou d'infra-

structures collectives, la nouvelle équipe dirigeante de la commune investit dans un sport qu'exercent essentiellement les classes aisées.

Les pauvres n'auront-ils que le loisir... de les regarder jouer ?



## 1848 : abolition de l'esclavage à La Réunion. Et après ?

La première abolition de l'esclavage dans les colonies françaises décidée en 1794 par les révolutionnaires français ne fut jamais appliquée à l'île Bourbon, les propriétaires d'esclaves s'y opposant farouchement.

Il fallut attendre la révolution française de 1848 pour que l'émancipation des esclaves ait lieu. Elle fut proclamée à La Réunion le 20 décembre de cette année-là par le commissaire de la République Sarda Garriga qui prit bien soin de donner toutes les garanties aux grands propriétaires d'esclaves que leurs intérêts seraient préservés. Dans son discours il s'adressa aux esclaves en leur faisant comprendre qu'ils n'avaient d'autre choix que de continuer à travailler pour leurs anciens bourreaux.

C'est ce que furent obligés à faire

ceux qui continuèrent à travailler sur les exploitations foncières, mais face à la désertion de la majorité des anciens esclaves, les propriétaires eurent recours massivement à des engagés qu'ils faisaient venir d'Inde, de Madagascar ou de la côté Est de l'Afrique, voire de Chine, dont le sort ne différerait pas beaucoup de celui des esclaves, mais dont le travail était rémunéré par un salaire.

L'esclavage, système où les travailleurs étaient considérés comme des biens appartenant aux propriétaires et privés de toutes libertés, avait vécu pour laisser la place au « système du salariat, contraint, encore pendant plusieurs décennies, où les travailleurs sont juridiquement libres, mais démunis de tous moyens de production et qui, pour vivre, sont obligés de vendre leur force de travail contre un salaire » (« Après

l'abolition », texte de l'universitaire réunionnais Ho Hai Quang).

L'abolition de l'esclavage décrétée par la bourgeoisie française en 1848 préservait ainsi le pouvoir des grands propriétaires terriens et, par l'indemnisation des propriétaires d'esclaves par l'État, permettait à ces derniers de disposer, contre salaire, d'une force de travail « libre » dont ils pourront se séparer à tout moment, sans devoir les garder à vie, et sans avoir de comptes à rendre à personne.

L'État monarchique soutenait le système esclavagiste, l'État bourgeois ouvrait la voie au capitalisme moderne. Les travailleurs ont à faire franchir un grand pas à l'humanité en prenant le pouvoir pour imposer l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme.

## DANS LE MONDE

### GRANDE-BRETAGNE

#### Mensonges sur le Brexit

Le début de la campagne de vaccination, le 8 décembre, était une mise en scène politique. Il y a des raisons sanitaires à commencer rapidement la vaccination, d'abord parce que la Grande-Bretagne a le taux de mortalité par Covid le plus élevé d'Europe.

Mais il y a d'autres raisons pour proclamer que la Grande-Bretagne est la première à le faire. Le Premier ministre Boris Johnson perd chaque jour des points dans les sondages, à cause de sa gestion criminelle de l'épidémie. Et quoi de mieux que ce vaccin qui sauvera des vies, une première mondiale, pour incarner la « grandeur britannique », même si le vaccin est importé ?

Il en va de même des dernières négociations avec l'Union euro-

péenne sur le Brexit. Si Johnson ramène quelque chose pour Noël, ce sera un cadeau pour les capitalistes britanniques. Mais si les négociations échouent, il prétendra que la Grande-Bretagne est en route vers une « puissante prospérité ».

Johnson en a déjà rabattu sur sa tentative de revenir sur l'accord sur la frontière nord-irlandaise. En réalité, ce ne sont pas les négociateurs britanniques qui peuvent aisément rompre les négociations sans grand dommage, mais l'Union européenne. En effet 6 à 8 % seulement des exportations européennes sont à destination de la Grande-Bretagne, alors que 43 % des exportations britanniques vont vers le marché européen.

Les économistes du gouvernement viennent de publier un rapport

où il apparaît que le Brexit aura plus de conséquences négatives que le Covid, car ses effets seront permanents. L'économie peut se remettre, avec des cicatrices, des effets de la pandémie. Mais s'il n'y a pas d'accord sur le Brexit, les effets seront bien pires.

Si le gouvernement n'avait pas été aussi obsédé par son nationalisme étroit et une insularité considérée comme une vertu, la crise sanitaire n'aurait pas été aussi profonde. Qu'est-ce donc que le Brexit, sinon un autre acte de nationalisme insulaire ? C'est aussi un pas en arrière.

La classe ouvrière ne peut ignorer qui en est responsable et devra s'organiser politiquement pour y faire face.

### Vers la légalisation de l'IVG ?

Le 11 décembre, au terme de vingt heures de débat à la Chambre des députés argentins, le projet de loi du gouvernement péroniste de centre-gauche légalisant l'avortement jusqu'à quatorze semaines de grossesse a été approuvé par 131 voix contre 117 et 6 abstentions. Il reste à savoir si le Sénat suivra.

C'est la seconde fois depuis 2018 que les députés argentins votent un projet de loi légalisant l'avortement. Il y a deux ans, la droite gouvernait et ne poussait pas dans ce sens, et 38 sénateurs contre 31 et deux abstentions l'avaient repoussé.

Cette fois, cela répond à une promesse de campagne du président péroniste Alberto Fernandez. Le résultat du vote en faveur de l'IVG a déclenché une clameur de joie chez les nombreuses femmes, jeunes et moins jeunes, qui entouraient le Congrès.

Si les pionnières de la lutte pour le droit à l'avortement libre, sûr et

gratuit ont lancé ce combat en 1988 et sont restées longtemps minoritaires, depuis quelques années leur lutte a pris de l'ampleur et elles sont désormais très nombreuses à arborer le foulard vert symbole de la lutte pour le droit à l'IVG.

Le poids de l'Église catholique et des évangéliques est tel en Amérique latine que trois pays seulement autorisent l'avortement : Cuba, l'Uruguay et le Guyana, ainsi que la province de Mexico. Dans bien des pays, des femmes ont été condamnées à la prison pour des fausses couches, assimilées à des avortements interdits.

Ces dernières semaines, les plus ultras ont menacé sous leurs fenêtres des députés favorables à la loi en ameutant le voisinage, une méthode qui se pratiquait contre les tortionnaires après la dictature.

Le vote du Sénat devrait avoir lieu au plus tard en janvier prochain. Des ajustements, comme la possibilité pour les cliniques privées de refu-



DR

ser les IVG, pourraient être apportés au projet de loi pour convaincre des sénateurs indécis.

Mais, pour toutes les femmes mobilisées pour le droit de ne pas garder un enfant non désiré, l'espoir est « que la loi passe ! » Et il est sûr que, si le Sénat s'y oppose, leur combat ne s'arrêtera pas là.

## ÉGYPTE

### Macron-Sissi : la médaille et son revers

Tout s'était si bien passé le 7 décembre entre Macron et Sissi, le président-dictateur égyptien venu récupérer un stock d'armement très important, qu'on aurait pu croire la séance close. Eh bien, non ! Une partie des petits à-côtés, qui devaient rester secrets, ont été révélés et ont fait scandale. Pas en France, certes, mais au moins en Italie.

Macron voulait tellement flatter son collègue égyptien qu'il a tenu à lui remettre la Légion d'honneur. Et pas n'importe laquelle, la plus prestigieuse, la Grand-Croix. Certes, il ne s'agit que d'une breloque qui ne flatte que ceux qui sont prêts à l'être. Mais le décorum républicain veut que cette décoration soit attribuée aux hommes (beaucoup plus rarement aux femmes) ayant rendu des

services méritoires à la république française, selon les valeurs propres aux possédants. Macron, sentant que cela pouvait soulever quelques remous, a gardé secrète cette cérémonie.

Seulement voilà, les services secrets égyptiens accompagnant Sissi, eux, ont filmé la scène de décoration. Et une fois rentrés au pays, pour flatter leur cher président, ils l'ont fait diffuser sur la télévision égyptienne. Le film de la cérémonie est sorti d'Égypte et a été rendu public en Italie.

En janvier 2016, le corps de Giulio Regeni, jeune doctorant italien en sociologie travaillant avec les syndicats en Égypte, avait été retrouvé sur le bord d'une route, mutilé par suite de tortures. Le scandale a été grand

en Italie, et n'a pas été oublié entraînant des protestations chaque fois qu'un gouvernement italien ou européen affiche sa proximité avec le dictateur du Caire. Cette fois, c'est Corrado Augias, journaliste et écrivain de gauche connu, qui a annoncé qu'il allait démonstrativement se rendre à l'ambassade de France pour rendre la légion d'honneur aux autorités françaises qui l'en ont décoré.

Le scandale portera sans doute un peu ombrage à Macron. Mais l'important n'était-il pas de cajoler un allié qui, tout dictateur qu'il est, peut s'avérer important pour les visées stratégiques de l'impérialisme français, sans parler de ses ventes d'armes ?

## Les agriculteurs contre les lois du marché

Des centaines de milliers d'agriculteurs indiens sont mobilisés contre des lois qui libéralisent la vente des denrées agricoles. Partis en tracteurs de plusieurs États, en particulier du Pendjab, ils ont convergé début décembre vers New Delhi, la capitale, dont ils bloquent des accès.

Ces lois, votées le 20 septembre par le Parlement à la demande du gouvernement Modi, permettent aux agriculteurs de vendre leurs productions à n'importe quel acheteur avec un prix libre. Elles permettent de contourner les marchés régulés existant dans chaque État composant la fédération indienne et comportant un prix plancher.

Comme partout, la liberté dans le système capitaliste est d'abord la liberté des plus gros d'étrangler les petits. Le marché libre, c'est le pouvoir donné aux groupes de l'agroalimentaire ou de la grande distribution de tirer les prix vers le bas et de saigner

les paysans.

En Inde, les agriculteurs et leurs familles représentent encore la moitié des 1,3 milliard d'habitants. Si les famines qui ont ravagé ce pays jusqu'au milieu du 20e siècle ont disparu, des centaines de millions de paysans, neuf sur dix, continuent de survivre sur des parcelles de moins d'un hectare. Les moins pauvres d'entre eux, pour se payer un tracteur ou pour acheter semences et engrais, ont dû s'endetter. Ceux qui ne pouvaient pas ou qui n'arrivaient plus à payer leur dette ont quitté les campagnes. Vivant de petits boulots, ils ont été les premières victimes du confinement au printemps, condamnés à crever de faim par les blocages routiers mis en place par l'armée.

Les agriculteurs qui manifestent aujourd'hui contre les réformes ne veulent pas tomber à leur tour dans la misère noire. Ils craignent de

connaître le sort qui a conduit quelque 350 000 paysans indiens au suicide depuis vingt-cinq ans. Déterminés, ils ne se contentent pas de vagues promesses et refusent de lever leurs blocus tant qu'ils n'ont pas obtenu le retrait des lois Modi.

Les agriculteurs semblent bénéficier du large soutien des centaines de millions de prolétaires indiens confrontés au même ennemi, le capital.



commons.wikimedia.org

## NOUVELLE-CALÉDONIE

### Le pillage du nickel continue

Le conflit qui oppose les partis nationalistes kanaks à l'État français et au trust brésilien Vale au sujet de la vente de son usine de nickel de Goro a pris une nouvelle dimension lundi 7 décembre.

La solution choisie par Vale, soutenue par l'État français, était la vente de cette usine à Trafigura, une entreprise suisse de négoce de matières premières, associée pour l'occasion à la province Sud du territoire dirigée par les « loyalistes », la droite et l'extrême droite proche de la bourgeoisie caldoche. Les nationalistes kanaks dénoncent le fait qu'au travers de ce montage, toute une partie du nickel, la principale richesse de la Nouvelle-Calédonie, continue d'être pillée par quelques multinationales et d'échapper aux Kanaks.

Pour contrer l'opération entre

Vale et Trafigura et faire pression sur l'État français, les partis kanaks ont poussé une offre alternative à celle de Trafigura et de la province Sud : l'usine de Goro serait reprise par la Sofinor, associée pour l'occasion à un trust minier coréen Korean Zinc. L'État français, sans qui rien ne se fait réellement en Nouvelle-Calédonie quand il s'agit du nickel, s'est retranché derrière le droit de propriété de Vale pour avaliser de fait l'opération avec Trafigura. Mais le 7 décembre, Korean Zinc a annoncé abandonner la partie, rendant caduque l'offre de Sofinor. Les partis nationalistes kanaks ont alors augmenté la pression avec des barrages sur les routes, des voitures incendiées, l'intrusion dans l'usine de Goro, des affrontements avec la gendarmerie... Des caldoches ont ré-

pliqué en organisant des contre-barrages, certains ayant sorti leurs fusils, dans des scènes qui évoquaient à beaucoup les événements des années 1980. Enfin, le 12 décembre, les loyalistes rassemblaient 23 000 personnes dans une manifestation à Nouméa contre « les violences ».

Finalement le gouvernement français a invité les partis kanaks à de nouvelles négociations. Il est possible que l'État intervienne pour que la Sofinor soit invitée à faire partie des actionnaires de Goro avec la province Sud, ce qui pourrait satisfaire les partis kanaks. Quant à être une garantie pour les travailleurs du secteur, c'est une autre affaire.



## Ceux qui récoltent les fruits du travail d'autrui...

Dans son édition datée du 23 décembre 2020, le journal Le Monde expose le résultat de son enquête sur la production de litchee à Madagascar. Celle-ci s'est envolée suite à l'autorisation de la sulfuration de ces fruits par les importateurs européens, ce qui permet de les acheminer en masse par bateau à coût beaucoup moins cher que par avion, mais surtout de bloquer leur mûrissement le temps de la traversée maritime.

Les premiers à profiter du travail

des petits planteurs de litchees malgaches sont les proches du président Rajoelina qui à Madagascar contrôlent, centralisent et expédient la récolte dans les pays européens.

Achetés 500 ariarys le kilo « au bord du champ » aux planteurs malgaches, les litchees valent en moyenne 3 euros, c'est-à-dire 30 fois plus arrivés au port belge de Bruges et bien plus chers ensuite chez les détaillants.

À défaut de faire vivre dignement ceux qui les produisent, ils

permettent aux intermédiaires capitalistes de s'en mettre plein les poches. Même si le rapport d'exploitation n'est pas aussi fort entre exploités et exploités dans les pays développés, c'est la même opération d'extorsion de la plus value qui s'opère partout dans le monde.

Alors vivement la république universelle des producteurs et à bas le pouvoir des profiteurs du travail humain !

## ... et affament les populations !

Alors que les États dépensent des centaines de milliards pour sauver la mise aux capitalistes à chaque fois que leurs affaires tournent mal (krach boursier, crise de surproduction, aides pour faire face à la concurrence internationale, crise sanitaire, etc) ou en dépenses militaires inutiles et meurtrières, les mêmes ne bougent pas le petit doigt pour venir en aide aux populations les plus pauvres du globe, en particulier en matière d'alimentation et d'accès à l'eau potable.

Pour ce qui concerne Madagascar,

l'organisation onusienne le Programme Alimentaire Mondial (PAM) considère qu'1,5 millions de ses habitants ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence, mais qu'en permanence dans ce pays 9 millions d'habitants sur 26 manquent de nourriture chaque jour et que 41 % des enfants y souffrent de malnutrition.

Une situation qui devrait signer la mort de ce système social inhumain.



OT

### ABONNEMENT

**12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €**  
**Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois**

**NOM:**

.....

**Prénom :**

.....

**Adresse:**

.....

.....

**Ci-joint par chèque la somme de .....euros**

Pour nous contacter :

*Lutte ouvrière*

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*

Commission paritaire n°

1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282